GARDENET GRANULÉ

NOUVELLES RECOMMANDATIONS PRATIQUES D'EMPLOI

MODE D'EMPLOI :

GARDENET GRANULÉ doit être épandu en plein sur sol bien rappuyé, soit à la main (porter des gants) soit avec un épandeur manuel ou mécanique, après étalonnement préalable.

GARDENET GRANULÉ peut être appliqué toute l'année sur sol propre légèrement humide.

★ Éviter la période de débourrement

OCT.	NOV.	DÉC.	JANV.	FEV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.
					★	★					

Traiter sur feuillage sec.
Faire suivre d'un arrosage ou pluie pour positionner le produit correctement et enlever les granulés restés présents sur le feuillage.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

- Ne pas traiter les boutures, les plantes en godet et les semis la première année de végétation.
- Ne pas traiter sous abris (tunnels ou serres).
- Ne pas traiter sur feuillage humide, sauf si suivi d'un arrosage (bassinage).
- Ne pas replanter immédiatement après un traitement.

Responsable de la mise sur le marché :
Dow AgroSciences Distribution S.A.S. Marco Polo bâtiment B - ZAC du Font de l'Orme 1
BP 1220 - 790 Avenue du Docteur Donat - 06254 MOUGINS Cedex.
N° Vert : 0 800 470 810

Classement toxicologique :

Xn - Nocif. R40 - Effet cancerogène suspecté - preuves insuffisantes .
AQUA - Dangereux pour les organismes aquatiques. Dangereux, respecter les précautions d'emploi.

*Marque Dow AgroSciences. [1]Matière active brevetée et fabriquée par Dow AgroSciences.

LIRE ATTENTIVEMENT L'ÉTIQUETTE AVANT TOUTE UTILISATION"

Dow AgroSciences

Dow AgroSciences Distribution S.A.S. - B.P. 1220 - 06254 Mougins Cedex
Tél. : 04 93 95 60 00 - Fax : 04 93 95 60 12

-09/2008 - 0809002

GARDENET GRANULÉ

Longue durée d'action

Granulés à épandre

100 kg/ha = 1 kg/100 m²

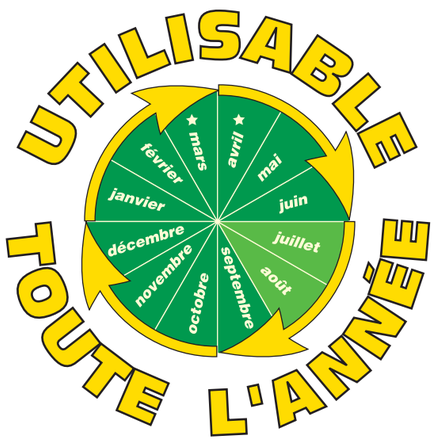

DÉSHERBAGE DES PÉPINIÈRES ET DES PLANTATIONS D'ARBRES, ARBUSTES D'ORNEMENT, DE ROSIERS, DE CONIFÈRES ET FEUILLUS DE FORÊT.

★ Éviter la période de débourrement

SITE INTERNET : **www.dow-ev.com**

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D' EMPLOI

GARDENET GRANULÉ

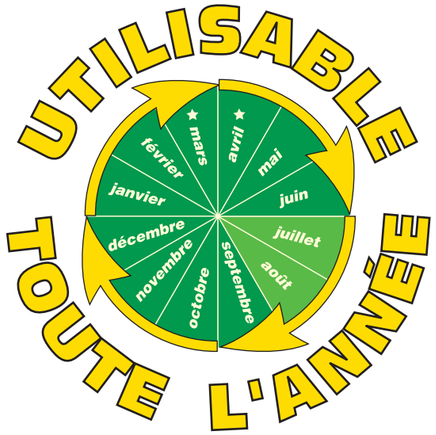

COMPOSITION - FORMULATION

GARDENET* GRANULÉ est un granulé à épandre à sec titrant 0,5 % d'oxyfluorfène(1) et 1,4 % de propyzamide(1).
Homologué AMM n° 9800365 pour le désherbage :
- des pépinières et plantations d'arbres et arbustes d'ornement, conifères et feuillus de forêts,
- des plantations de rosiers.

Dose d'homologation et préconisée : 100 kg/ha.

MODE D'ACTION

L'oxyfluorfène forme un film à la surface du sol et détruit par contact les plantules lors de leur levée, il a également une action de contact permettant de détruire les très jeunes plantules. La propyzamide, quant à elle, a essentiellement une action racinaire bloquant la croissance des racines et conférant une action préventive et curative. L'association des deux matières actives complémentaires assure une bonne persistance d'action.

RÉSULTATS ESSAIS APPLICATIONS EN VÉGÉTATION (Réseau ASTREDHOR)

Plusieurs essais mis en place par des stations de développement horticole ont mis en évidence la possibilité d'étendre la période d'application du produit tout en gardant son efficacité et sa sélectivité.
Les applications ont été réalisées en avril et mai, en conteneur et en pleine terre sur une liste de végétaux particulièrement sensibles aux herbicides.

Espèces	GARDENET GRANULÉ 100 kg/ha	Référence 120 kg/ha
Abilia grandiflora	RAS	RAS
Choisya ternata	RAS	RAS
Cornus alba	RAS	RAS
Cotinus coggygria flame	RAS	RAS
Cupressocyparis Leylandii	RAS	RAS
Eleagnus	RAS	RAS
Escallonia macrantha rubra	RAS	RAS
Lavendula intermedia dutch	RAS	RAS
Ligustrum japonicum	RAS	RAS
Malus coccinella courtarou	RAS	RAS
Nerium Oleander	RAS	RAS
Pittosporum tenuifolium	RAS	RAS
Rosiers	RAS	RAS
Rosmarinus officinalis	RAS	RAS
Symphoricarpus	RAS	RAS
Viburnum tinus	RAS	RAS

Les résultats l'attestent :
UTILISABLE TOUTE L'ANNÉE

EFFICACITÉ

DICOTYLÉDONES		
Amarante	Fumeterre	Moutarde
Anthémis	Galinsoga	Myosotis
Arroche	Lamiers	Petite oseille
Capselle	Lampsane	Pourpier
Cardamine	Séneçon	Ravenelle
Céraiste	Mauve	Renouées
Chénopode	Mercuriale	Réséda
Coquelicot	Morelle noire	Spergule
Euphorbe	Mouron	Véroniques

GRAMINÉES
Agostis
Avoine à chapelet
Agropyrum
Dactyle
Digitaire
Fétuque
Panic
Pâturin
Ray-grass
Sétaire
Vulpin

SÉLECTIVITÉ

ARBRES
Ailanthe
Albizia
Aulne
Arbousier
Arbre de Judée
Bouleau
Catalpa
Charme
Châtaignier
Chêne
Erable
Eucalyptus
Frêne
Hêtre
Lagerstroemia
Liriodendron
Magnolia
Marronier
Noisettier
Orme
Paulownia
Peuplier
Phoenix
Platane
Pommier à fleurs
Prunus sp.
Rhus typhina
Robinier
Saule
Sophora
Sorbier
Sureau
Tamaris
Tilleul

ARBUSTES	
Abelia	Hypericum
Aucuba	Houx
Berberis	Kerria
Buddleia	Laurier rose
Buis	Laurier cerise
Caryoptéris	Laurier sp
Céanothe	Lavande
Chaenomeles	Lilas
Choisya	Lonicera
Cournouiller	Mahonia
Cotinus	Mimosa
Cotoneasters	Nitida
Cytise	Pittosporum
Deutzia	Potentille
Eleagnus	Pyracantha
Escallonia	Romarin
Forsythia	Seringa
Genêt	Symphorine
Groseiller à fleurs	Troëne
Hibiscus	Viburnum sp
Hippophae	Weigelia

CONIFÈRES
Abies
Araucaria
Cedrus
Chamaecyparis
Cryptomeria
Cupressocyparis
Cupressus
Ginkgo
Juniperus
Mélèze
Metasequoia
Piceas
Pinus
Pseudotsuga
Sequoia
Taxodium
Taxus
Thuya
Thuyopsis

PLANTES DE TERRE DE BRUYÈRE
Camélia
Magnolia
Rhododendron

PLANTES GRIMPANTES
Bignone
Glycine
Jasmin
Lierre
Vigne vierge

ROSIERS